

Préserver les vergers et les saules têtards

Pourquoi les vergers et saules têtards sont-ils si importants ?

A l'origine situés aux abords des fermes et des villages, les vergers sont parfois englobés par le bâti et deviennent de véritables espaces de respiration riches en biodiversité. Ils permettent également la préservation des variétés fruitières anciennes. Emblème du Parc, le saule têtard rythme les paysages de plaines qu'il soit isolé

ou organisé en alignements. Utilisé pour délimiter les prairies, abriter le bétail ou maintenir les berges des cours d'eau, il pompe l'eau et accueille une faune et flore particulièrement riches. Que faire pour planter, maintenir et entretenir les saules et vergers ? Comment les renouveler et les valoriser ?

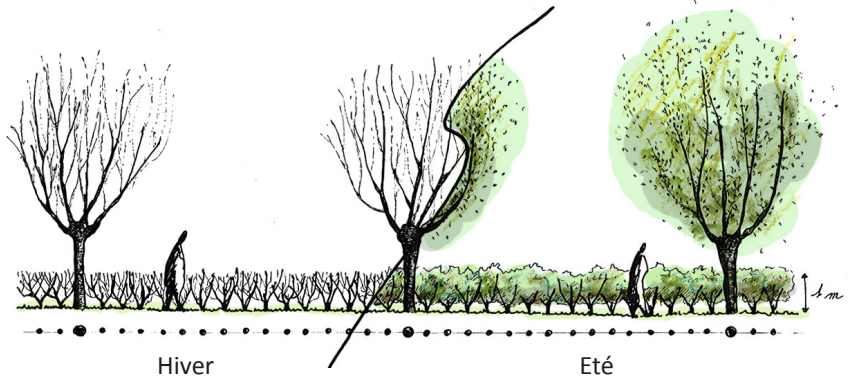
Comment réaliser un verger ?

Les vergers peuvent être de taille modeste : 5 à 10 arbres fruitiers. **Choisir** des variétés anciennes adaptées aux conditions locales (sols, climat) listées dans le guide de plantation de « Plantons le Décor ».

Il existe trois formes principales de fruitiers dont le choix dépend du porte-greffe, de la croissance de l'arbre et de son ampleur : le palissé (1), la forme basse (2) et l'arbre de plein vent (3). Un poirier palissé habillera fort bien un mur peu esthétique de bâtiment agricole par exemple tout en occupant peu de place.

Comment délimiter harmonieusement un espace ?

Une haie basse avec des saules têtards (1 à 1,5 m de hauteur pour la haie et 10 m pour les saules) délimite un espace tout en permettant des vues sur le paysage environnant et l'ensoleillement de la parcelle. Plantée en fond de jardin, elle donnera l'impression de le prolonger vers la campagne.

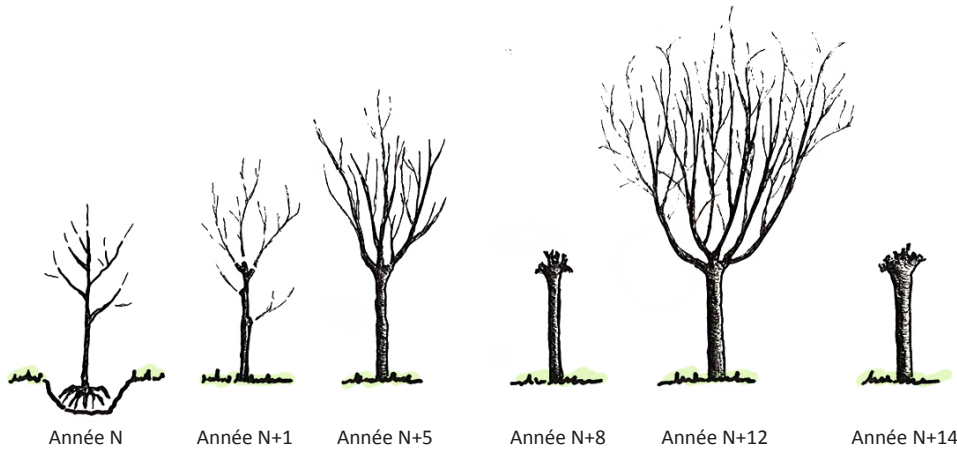


Les premières récoltes ont lieu généralement 6 à 8 ans après la plantation. Le Parc accompagne les communes désireuses de créer des vergers communaux.

Préserver les vergers et les saules têtards (suite)

Comment former et entretenir un arbre têtard ?

Planter un tronc de 2 à 2,5 mètres de hauteur qui comporte un départ de l'ensemble des charpentières formant la tête de l'arbre. Pendant les premières années, **conserver** uniquement les rameaux du sommet. Puis **mettre à nu** l'arbre et ne garder que le tronc. La tête forme alors de gros bourrelets cicatriciels sur lesquels se développent une multitude de bourgeons. Ensuite, des tailles régulières sont pratiquées périodiquement pendant la période hivernale en janvier - février tous les 6 à 7 ans.



Il est important d'**entretenir** régulièrement les saules têtards. A défaut, les branches peuvent devenir trop lourdes et les arbres peuvent s'écarteler. De plus, il est difficile voire dangereux de rattraper un manque de gestion, car les sections à couper sont plus épaisses et les arbres sont fragilisés suite à la taille.



Photographies issues de l'Observatoire photographique transfrontalier des Paysages (site d'Harchies / 2009-2010)

Guide pratique architectural et paysager du Parc naturel régional Scarpe-Escout - Crédits photos : © Edith ROUX & PNR Scarpe-Escout - Schémas réalisés par Charlotte Follet - Mai 2018.



Pour des alignements, il est préférable de **répartir** les tailles sur 2 à 3 ans en intervenant sur la moitié ou un tiers des arbres par an pour ne pas dénuder la totalité de l'alignement. Le saule blanc (*Salix alba*) qui se bouture facilement et le saule des vanniers (*Salix viminalis*) sont les plus fréquemment utilisés pour la taille en têtard.

Les essences seront choisies en fonction de la situation : en limite de prairies préférer les saules et les aulnes, dans un village opter pour les tilleuls, chênes, érables...

Comment préserver les vergers et saules têtards ?



Il est possible de **repérer** et **protéger** partiellement ou en totalité ces éléments du patrimoine au sein des documents d'urbanisme tel que le permet le Code de l'Urbanisme (Art. L.151 - 23). Les arbres valorisent ainsi les projets d'aménagement de la commune.



L'entretien doit être régulier et adapté. Il est parfois nécessaire de rajeunir le patrimoine par la plantation de perches ou boutures de saules et de nouveaux vergers. **Penser** à la valorisation des produits issus de leur entretien et exploitation (bois de chauffage, fruits).